

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE VALRAS-PLAGE

Par arrêté n°23/0374 du 20 septembre 2023, le Maire de Valras-Plage a prescrit la reprise de l'enquête publique pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Valras-Plage qui se déroulera:

**Du jeudi 12 octobre 2023 au jeudi 26 octobre 2023 inclus**

Madame Françoise FABRE, a été désignée en qualité de commissaire enquêtrice par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Montpellier.

## **Le dossier est consultable pendant toute la durée de l'enquête :**

- En Mairie de Valras-Plage 10 allées Charles de Gaulle 34350 VALRAS-PLAGE: du lundi au vendredi inclus de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H30 (exceptés les jours fériés), et jusqu'à 17H00 le dernier jour de l'enquête.
- Par un lien informatique sur le site internet de la ville: <https://www.ville-valrasplage.fr/>
- sur le site internet: <https://www.democratie-active.fr/valrasplage-plu/>

## **Le public pourra consigner ses observations et propositions**

- sur le registre d'enquête disponible en Mairie
- par voie postale à l'adresse suivante :

Mme la commissaire enquêtrice  
Hôtel de Ville  
10 allées Charles de Gaulle  
34350 VALRAS-PLAGE

- sur le site internet: <https://www.democratie-active.fr/valrasplage-plu/>

## **Madame la commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public dans les locaux de la Mairie 10 allées Charles de Gaulle 34350 VALRAS-PLAGE :**

- **le jeudi 12 octobre 2023 de 9H00 à 12H00**
- **le jeudi 26 octobre 2023 de 13H30 à 17H00**

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Valras-Plage, aux jours et heures habituel d'ouverture, pendant un an.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera également publiée sur le site internet de la Ville.

Le présent avis sera affiché quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Le Maire,  
Daniel BALLESTER